

Face au maintien de la fermeture des remontées mécaniques, l'association nationale des élus de la montagne est mobilisée plus que jamais.

Au regard des prévisions de circulation du virus en France dans les prochains jours, Jeanine DUBIE, députée des Hautes-Pyrénées, présidente de l'Association nationale des élus de la montagne, prend acte de la décision des pouvoirs publics de ne pas autoriser l'ouverture des remontées mécaniques.

Le Premier ministre s'est engagé à donner une visibilité sur les vacances scolaires d'hiver aux professionnels de la montagne au plus tôt le 20 janvier prochain, à deux semaines seulement du début des vacances scolaires d'hiver. Les élus de la montagne et les acteurs économiques locaux craignent désormais une saison blanche si la situation sanitaire devait empirer.

C'est pourquoi, l'ANEM sera très vigilante sur l'évolution de l'épidémie et participera activement à la concertation avec les pouvoirs publics pour faire face à la situation et prendre les mesures adaptées qu'il s'agisse de la reprise de l'activité ou du renforcement du plan de soutien aux stations de ski.

L'Association rappelle que le ski est une activité de plein air qui limite les risques de transmission de la Covid-19. L'afflux de vacanciers étant fortement réduit du fait de la fin des vacances scolaires, les populations locales doivent pouvoir profiter de la réouverture des remontées mécaniques jusqu'aux prochaines vacances scolaires d'hiver si les conditions le permettent et dans le strict respect des protocoles sanitaires établis en concertation avec les professionnels de la montagne et les pouvoirs publics.

L'Association agira parallèlement pour que le plan de soutien à l'activité de la montagne soit à la hauteur des enjeux et des besoins. L'Association nationale des élus de la montagne reste attachée plus que jamais à une approche territorialisée en lien avec les élus locaux et l'ensemble des pouvoirs publics.